

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 07.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 07.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023293

Entité de publication



Commune de Saint-Maurice, Chemin de la Tuilerie 3, 1890 St-Maurice

Demande d'autorisation de construire - Dossier complémentaire au permis de construire sur la parcelle 2836 (bulletin du 20.01.2023) - modification de l'implantation de la PAC et des aménagements extérieurs conformément aux plans d'exécution, Saint-Maurice

Titre du projet de construction

Dossier complémentaire au permis de construire sur la parcelle 2836 (bulletin du 20.01.2023) - modification de l'implantation de la PAC et des aménagements extérieurs conformément aux plans d'exécution

Numéro pour consultation eConstruction

85d66900

Requérant(e)

Flamur Gjocaj

Auteur(e) de plans

Leonita Gjocaj

Parcelle

Parcelle 2836-2, No Folio 20, Lieu-dit Les Emonets

Coordonnées

2'566'842 1'116'387

Propriétaire

Flamur Gjocaj

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone villa

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès du service Urbanisme & Bâtiments (chemin de la Tuilerie 3), les jours ouvrables de 9h30 à 12h00 ainsi que le lundi de 14h00 à 17h00. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quuant à la qualité pour agir, doivent être formulées soit par écrit et adressées au Conseil municipal soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication. La Commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Saint-Maurice
Chemin de la Tuilerie 3
Case postale 83
1890 Saint-Maurice

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 07.09.2026